

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 2 juillet 2013, ajournée au 22 juillet 2013 au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4<sup>e</sup> Avenue, à 19 h, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte :

Françoise Cormier  
Daniel Leblanc  
Sylvie Frigon  
Mario Lasalle

Sont absents :  
André Picard  
Jean Brousseau

Est également présent Pierre Rondeau, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree.

**297-2013**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM**

Monsieur le Maire Denis Laporte ouvre la séance et constate le quorum.

**R 298-2013**

**APPROBATION DE LA RÉVISION BUDGÉTAIRE 2013 POUR L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE CRABTREE**

Sur proposition de Sylvie Frigon, appuyé par Françoise Cormier, il est unanimement résolu par les conseillers d'approuver le budget révisé de l'Office municipal d'habitation de Crabtree qui porte la contribution de la municipalité de 4 330 \$ à 4 357 \$.

**ADOPTÉ**

**R 299-2013**

**SOUSSIONS POUR RÉFECTION DES TOITURES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL ET L'ENTREPÔT DE LA 4<sup>E</sup> AVENUE**

Le Conseil prend connaissance des soumissions sur invitation pour la réfection des toitures du centre communautaire et culturel et de l'entrepôt de la 4<sup>e</sup> Avenue, à savoir :

<b>NOM DES SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (Taxes incluses)</b>
Bellemare couverture ltée	31 802,09 \$
Les habitations Monts-Blancs inc.	30 324,66 \$
Les constructions Maxima inc.	N'a pas déposé

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers de retenir la soumission de Les habitations Monts-Blancs inc., laquelle est la plus basse soumission déposée et conforme.

**ADOPTÉ**

**R 300-2013**

**SOUSSIONS POUR RÉFECTION D'UN PONCEAU SUR LE CHEMIN BEAUSÉJOUR**

Le Conseil prend connaissance de l'analyse des soumissions préparée par les ingénieurs Beaudoin Hurens, à savoir :

<b>NOM DES SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (Taxes incluses)</b>
Les excavations Michel Chartier	169 477,46 \$
Excavation Normand Majeau inc.	187 176,14 \$
Terrassement BLR inc.	217 613,42 \$

Généreux Construction inc.	226 799,69 \$
Giguère et Geoffroy inc.	250 731,71 \$
Les excavations Roc-Sol ltée	275 058,83 \$
Sintra inc. Lanaudière-Laurentides	277 619,50 \$
Construction G-Nesis inc.	394 341,26 \$

Sur proposition Daniel Leblanc, appuyé par Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers de retenir la soumission de Les excavations Michel Chartier inc., laquelle est la plus basse soumission déposée et conforme.

**ADOPTÉ**

**R 301-2013**

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DES SAMARES POUR UN ABRIBUS**

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le maire Denis Laporte et le directeur général Pierre Rondeau à signer pour et au nom de la municipalité de Crabtree, l'entente préparée par notre avocat-conseil, autorisant l'installation d'un abribus sur la propriété de la commission scolaire des samares.

**ADOPTÉ**

**R 302-2013**

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'ACCEPTATION DE TRAVAUX D'HYDRO-QUÉBEC**

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général Pierre Rondeau à signer pour et au nom de la municipalité de Crabtree, l'acceptation des travaux pour le déplacement de poteaux d'Hydro-Québec sur la 2<sup>e</sup> Avenue pour un montant estimé à 26 391,92 \$.

**ADOPTÉ**

**R 303-2013**

**ADOPTION DES COMPTES**

En plus des comptes apparaissant aux listes lot 1 et lot 3 du 19 juillet 2013, pour lesquels les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits au montant de 111 801,92 \$ et payés, tel qu'autorisés par les articles 4 et 5 du règlement 2007-137 du règlement de délégation de dépenses.

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par Françoise Cormier, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes du mois des lot 2, lot 4 et lot 6 du 19 juillet 2013, d'une somme de 54 878,81 \$, soient adoptés et payés.

**ADOPTÉ**

**R 304-2013**

**DEMANDES DE L'AHJMC**

Sur proposition de Françoise Cormier, appuyé par Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers :

- A) **DE** donner les droits de publicité à l'association de hockey mineur Joliette-Crabtree à certains endroits dans l'aréna pour la saison 2013-2014 et à certaines conditions telles que :
1. Les panneaux publicitaires pour lesquels la municipalité consent des droits seront installés exclusivement sur le mur donnant sur la 2<sup>e</sup> Avenue (en arrière du banc des visiteurs) et sur les bandes de patinoires;
  2. Les panneaux publicitaires sont à la charge de l'association de hockey mineur Joliette-Crabtree;

3. Les supports pour recevoir les panneaux publicitaires seront installés par la municipalité. De plus, la municipalité coordonnera l'agencement de la publicité sur support et sur les bandes, s'il y a lieu;
  4. L'entente d'un an pourra être renouvelée annuellement au mois de juillet de chaque année.
- B) **DE** consentir un tarif réduit de 50 % pour les heures de glace utilisées en surplus pour le tournoi novice atome de Joliette-Crabtree. Ce tournoi devant avoir lieu à la fin novembre et au début de décembre.

**ADOPTÉ**

**R 305-2013**

**CONGRÈS ANNUEL DE L'AQLM**

Sur proposition de Françoise Cormier, appuyé par Mario Lasalle, il est unanimement résolu d'autoriser Annie Loyer à s'inscrire au congrès annuel de l'Association Québécoise du Loisir Municipal qui se tiendra à St-Sauveur du 9 au 11 octobre 2013, et de défrayer les coûts qui s'y rattachent.

**ADOPTÉ**

**R 306-2013**

**PONT PAYANT POUR UNE ÉQUIPE DE SOCCER DU CLUB LE LASER**

Le Conseil prend connaissance d'une (1) demande d'organisme à but non lucratif pour la tenue d'un pont payant, soit:

- Équipe FU12AA du club de soccer Le Laser pour payer une partie des frais liés aux entraînements intérieurs l'hiver, des tournois et autres activités de perfectionnement;

**ATTENDU QUE** la municipalité a comme politique de n'autoriser que la tenue de deux (2) ponts payant par année;

**ATTENDU QUE** le 3 juin 2013 la Conseil adoptait la résolution R 235-2013 autorisant la tenue d'un premier pont payant;

**ATTENDU QUE** la demande de l'équipe FU12AA du club de soccer Le Laser serait la 2<sup>e</sup> demande autorisée;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Françoise Cormier, appuyé par Mario Lasalle, et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser Le Club de soccer Le Laser à tenir un pont payant sur le territoire de la municipalité, entre le mois d'août et novembre 2013;

**QUE** cet organisme communique avec la municipalité pour fixer la date de l'événement et les modalités de l'organisation afin de ne pas entrer en conflit avec l'autre pont payant;

**QUE** l'organisation soit avisée de porter une attention particulière à la sécurité, en se munissant de dossards visibles, de cônes et de barricades.

**ADOPTÉ**

**R 307-2013**

**ORGANISATION D'UN 5 À 7 POUR LES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DE QUARTIER**

Sur proposition de Sylvie Frigon, appuyé par Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers :

D'accorder un budget de 1 000 \$ pour l'organisation d'un 5 à 7 afin de stimuler l'implication des bénévoles du comité de surveillance de quartier;

**DE** mandater la commission de la sécurité publique pour l'organisation de ce 5 à 7;

**QUE** les crédits disponibles soient pris à même le fonds général dans le nouveau poste 02-290-00-493-00.

**ADOPTÉ**

**R 308-2013**

**FORMATION « TABLE DE CONCERTATION EN RESSOURCES HUMAINES »**

Sur proposition de Mario Lasalle, appuyé par Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général à participer à une formation en ressources humaines à Joliette en 6 rencontres étalées de septembre 2013 à mars 2014 pour la somme de 648 \$ plus taxes, si la municipalité est éligible à la subvention d'Emploi Québec.

**ADOPTÉ**

**R 309-2013**

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC ARPE-QUÉBEC**

Sur proposition de Mario Lasalle, appuyé par Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le maire Denis Laporte et/ou le directeur général Pierre Rondeau à signer pour et au nom de la municipalité de Crabtree une entente avec l'association pour le recyclage de produits électroniques, afin de devenir un centre de récupération de produits électroniques pour les citoyens de Crabtree.

**ADOPTÉ**

**310-2013**

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 428 997 \$ ET UN EMPRUNT DE 428 997 \$ POUR DES TRAVAUX DE DÉCONTAMINATION DE TERRAINS MUNICIPAUX**

Monsieur Mario Lasalle donne avis de motion qu'à une prochaine séance il sera présenté, pour approbation, un règlement décrétant une dépense de 428 997 \$ et un emprunt de 428 997 \$ pour des travaux de décontamination des lots 5 219 737, 4 737 546 et 4 737 547 du cadastre du Québec.

Cet Avis de motion est donné en conformité avec l'article 445 du Code municipal et il y a dispense de lecture lors de l'adoption dudit règlement.

**R 311-2013**

**ACHAT ET INSTALLATION D'UNE CLÔTURE À L'INTERSECTION SURÉLEVÉE AU COIN DE LA 1RE AVENUE ET DE LA 8<sup>E</sup> RUE**

Sur proposition de Françoise Cormier, appuyé par Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser l'achat et l'installation d'une clôture ornementale modèle 123/211 de marque Renaissance pour la somme de 2471,96 \$ incluant les taxes tel que présentée dans l'offre de Clôture Joliette du 8 juillet 2013.

**QUE** les crédits disponibles soient pris à même le poste 02-701-90-971-09.

**ADOPTÉ**

**R 312-2013**

**POURSUITE DU PROGRAMME DE COMPENSATION À L'ÉCOLE PRIMAIRE ET AU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE POUR LE RECYCLAGE DES PILES**

**ATTENDU QUE** le conseil a mis en place un système de collecte des piles à l'aide de cylindre récupérateur installé entre autres à l'école primaire Sacré-Cœur-de-Jésus et au CPE La Cabotine;

**ATTENDU QUE** le 2 avril 2012 le conseil adoptait la résolution R 142-2012 accordant une compensation financière à l'école primaire et au Centre de la petite enfance de 50 \$ pour chaque cylindre plein de piles qui sera ramassé par l'établissement et que la municipalité aura collectés et compilé;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mario Lasalle, appuyé par Françoise Cormier et unanimement résolu par les conseillers :

**DE** remettre un montant de 250 \$ à l'école Sacré-Cœur-de Jésus ;

**DE** remettre un montant de 900 \$ au CPE La Cabotine;

**DE** poursuivre le programme de compensation financière à l'école primaire et au Centre de la petite enfance de 50 \$ pour chaque cylindre plein de piles qui seront ramassées par l'établissement et que la municipalité aura collectées et compilé;

**QUE** cette compensation financière soit en vigueur pour l'année scolaire et prenne fin le 23 juin 2014;

**QUE** la subvention provenant du programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles soit appliquée à cette compensation;

**ADOPTÉ**

**R 313-2013**

**RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE**

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par Françoise Cormier, il est unanimement résolu par les conseillers d'adhérer à la Chambre de Commerce du Grand Joliette pour l'exercice 2013-2014 au coût de 160 \$ (taxes en sus);

**QUE** monsieur Denis Laporte soit le délégué de la municipalité à la Chambre de commerce du Grand Joliette.

**ADOPTÉ**

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 45.**

\_\_\_\_\_  
Denis Laporte, maire

\_\_\_\_\_  
Pierre Rondeau, directeur général  
et secrétaire-trésorier

Je, Denis Laporte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.